

Paris, le mercredi 04 janvier 2023

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice générale des Douanes et Droits indirects
11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Objet : Transmission d'une lettre ouverte d'un agent se voyant refuser d'être changé d'affectation, par l'Administration, pour pouvoir accompagner son père en fin de vie.

Madame la Directrice générale,

En ce début d'année 2023, vous avez adressé au siège de notre organisation une carte de vœux adressé à notre endroit.

Dans celle-ci vous formez le vœu que « *notre dialogue se déroule dans la confiance et qu'il soit riche et fructueux* » (voir ci-après annexe en page 3).

Par le présent, nous vous transmettons la lettre ouverte d'un agent aux autorités de la sous-direction RH. Notre collègue s'est vu refuser par vos services en 2022 la possibilité d'être muté auprès de son père, alors en fin de vie. Et, *in fine*, de pouvoir lui dire au revoir et de l'accompagner dans ses derniers instants.

* *
*

Lettre ouverte

« Je m'appelle Fabien, je suis un agent affecté en surveillance en BSI depuis plus de deux ans.

Aujourd'hui, c'est un douanier meurtri qui vous écrit cette lettre, un douanier qui a perdu son papa il y a peu et dans l'indifférence la plus totale de l'administration des douanes.

Ma situation professionnelle ressemble à celles de beaucoup de personnes. J'ai 25 ans et j'ai été affecté en sortie d'école à 4h de route des miens (Famille, conjoint, amis...). La situation est dure mais je m'en accommode. Depuis plus de 2 ans, les allers-retours se font au gré des repos et vacances.

Cependant début 2022, la santé fragile de mon père dégringole. A une maladie du sang qu'il porte courageusement depuis des années s'ajoute un problème au foie que l'on sait très grave. Dès lors, je panique, je veux être auprès de lui (quoi de plus normal), j'ai peur pour lui. Il est SEUL et dépendant, il a besoin de moi pour se déplacer, aller à ses rendez-vous. Il a besoin de soutien, de réconfort...

J'entame en Avril 2022 la mise en place d'un dossier social avec l'aide de l'assistante sociale du ministère, de la correspondante sociale Douane et du syndicat SOLIDAIRES par l'intermédiaire de M.Boudoux. Je tiens justement à les remercier.

Les allers-retours s'enchaînent de manière hebdomadaires, 800 kms semaine sur parfois à peine 48 heures. La fatigue s'accumule, mon moral et ma santé en pâtissent également, je n'ai plus la tête au travail... Ma vie personnelle est en suspend.

Je me dis que tout cela est temporaire et que l'on va m'autoriser à être auprès de lui.

Les semaines passent, pas une seule réponse, aucun signe de l'administration.

Dès lors, je recommence un dossier social début Mai 2022 avec les mêmes acteurs qui m'accompagnent et me soutiennent. Je fournis nombre de pièces comme des certificats médicaux ou d'hospitalisation. Ces certificats sont alarmistes sur l'état de santé de mon papa. Je souhaite une mise à disposition rapide pour être présent auprès de mon papa.

A ce moment là j'y crois encore, je m'accroche, je vois la santé de mon père qui continue à empirer mais à sa question : « Quand est-ce que tu reviens fiston ? », je continue à lui mentir en disant « Très bientôt papa, promis... »

Les mois passent, encore une fois sans réponse, sans une pensée pour mon cas.

Jusqu'au 30 Septembre 2022, soit plus de 5 mois après ma deuxième demande, où l'on s'excuse pour la réponse tardive. On m'informe que la mise à disposition est réservée aux cas d'extrême gravité, que je ne pourrai pas en bénéficier. Mais que je figure avec le rapprochement conjoint en bonne place. On m'informe que ma demande fera l'objet d'un examen très attentif.

Dès lors, comment annoncer à mon papa, que je ne pourrai pas m'occuper de lui, ni le voir tous les soirs, et que je ne pourrai pas assumer mon rôle de fils ?

Comment expliquer que pour l'administration son cas n'est pas assez grave ?

Mon papa est parti moins de deux mois après le refus de l'administration. Sa santé n'a pas tenu et ce refus a été le coup de grâce. Mon papa s'est éteint à tout juste 59 ans, me laissant seul à tout juste 25 ans. Je n'ai pas pu lui dire au revoir, ni même profiter des derniers instants en sa compagnie.

Je sais que cette lettre ne fera pas changer les choses, ni votre manière de penser. Je ne sais même pas si elle sera lue dans son entièreté.

Mais il m'est nécessaire de vous l'écrire. Quand vous mettez ces trois lettres « NON » sur un dossier, vous condamnez des familles.

Derrière ces matricules qui nous désignent, il y a des gens, des parents, enfants, maris, femmes qui souffrent eux de la situation.

Aujourd'hui mon papa est parti et je n'ai pas pu lui dire au revoir et je le pleure tous les jours. Je souffre de ces derniers moments.

Pour couronner le tout, la semaine dernière est paru le tableau des mutations. « l'examen attentif » cité et promis précédemment et dont je devais faire preuve n'a pas été retenu. La situation de mon papa n'était vraiment pas assez grave.

Vous allez me dire que c'est un concours national, et que c'est pareil pour tous le monde, que j'ai accepté les règles... J'en conviens mais où est donc passé le côté humain.

Tous les jours, nous passons devant la charte Marianne et promettons de la respecter au quotidien mais pour nous agents, il n'y a pas cette valeur d'humanité...

On m'a traité de manière insignifiante et on continue de me traiter de la sorte.

Comment continuer à enchaîner les horaires décalés, réaliser un travail dangereux ainsi ? Combien de temps vais-je devoir subir cette situation ? Comment rester motivé et efficace dans son travail suite à cela ?

Aujourd'hui, j'espère pouvoir me reconstruire doucement, pouvoir entamer un processus de deuil auprès de ma famille, conjoint mais on ne me l'accorde pas non... Je reste seul, à 4h de chez moi.

Ces mots peuvent paraître durs et à charge mais ils sont une infime partie de la peine et de la douleur que je ressens au fond de moi... »

* *
*

Pour SOLIDAIRES, il est regrettable que l'Administration ait mis plus de 5 mois à répondre à la demande de mise à disposition de notre collègue. Il est aussi inacceptable que l'Administration n'ait pas autorisé une mise à disposition pendant plusieurs mois, le temps que notre collègue accompagne son papa dans sa fin de vie.

Ce dossier a été porté à plusieurs reprises par nos représentants auprès de RH3. Nos élus qui ont accompagné Fabien depuis avril 2022 sont eux aussi affectés par l'issue donnée à sa demande de mise à disposition. Ils ont le sentiment d'avoir échoué dans leur rôle de représentants du personnel. Tous auraient mérité une meilleure écoute. Ils auraient mérité que l'Administration leur fasse confiance en laissant à Fabien le droit et le temps de dire au revoir à son papa.

Nous-mêmes avons alerté Madame la sous-directrice RH en audience bilatérale le 8 novembre dernier. En vain.

Nous espérons que les errements connus dans le traitement du dossier de Fabien puissent vous servir de leçon. Nous formons le vœu qu'à l'avenir l'Administration apportera un côté humain dans la gestion de demandes similaires.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la directrice générale, l'expression de notre haute considération.

Pour SOLIDAIRES Douanes
Les co-secrétaires généraux



Yannick DEVERGNAS



Fabien MILIN



2023

LA DOUANE FRANÇAISE
ADMINISTRATION DE LA FRONTIÈRE
ADMINISTRATION DE LA MARCHANDISE



Direction générale
des douanes et droits indirects
11, rue des Deux Communes
93558 Montreuil Cedex



Chers Messieurs Milin et Derogras

Isabelle ~~BRAUN-LEMAIRE~~,

directrice générale des douanes et droits indirects,

Je vous présente ~~mes~~ mes meilleurs vœux

pour cette année 2023 à vous et à vos proches -

Je forme le vœu que notre dialogue se déroule dans la confiance et qu'il soit riche et fructueux.

Bien cordialement *hormis*